

Liste de contrôle d'inspection : Vendeurs mobiles de nourriture

Est-ce que vous vendez ou proposez de vendre de la nourriture dans un lieu public tel que la rue ou le trottoir ?

À propos de la loi sur les licences des vendeurs mobiles de nourriture :

Le Département de la santé et de l'hygiène mentale (Department of Health and Mental Hygiene, DOHMH) émet six (6) types de permis de vente de nourriture. Cinq permis sont bisannuels (ils nécessitent un renouvellement tous les deux ans). Un permis est annuel (il nécessite un renouvellement chaque année). Les permis sont :

- 1. Ville entière (Citywide, durée complète) (Bisannuels) :** Les titulaires de ce permis peuvent vendre toute l'année dans les rues publiques de tous les quartiers.
 - Il existe aussi un permis Ville entière réservé aux vétérans handicapés ou aux personnes handicapées ou aux vétérans non handicapés.
- 2. Limités à certains quartiers (Borough-Specific, hors Manhattan) (Bisannuels) :** Les titulaires de ce permis peuvent vendre toute l'année dans les rues publiques du Bronx, de Brooklyn, du Queens ou de Staten Island.
- 3. Fruits et légumes (Green Cart) (limités à certains quartiers) (Bisannuels) :** Les titulaires de ce permis peuvent vendre uniquement des fruits frais entiers, des légumes, de l'eau et des fruits à coque non transformés et composés d'un seul ingrédient, toute l'année dans les rues publiques de tous les quartiers, mais ils sont tenus de s'installer dans les circonscriptions désignées.
- 4. Zones restreintes dans la Ville entière (Restricted Area Citywide, Bisannuels) :** Les détenteurs de ce permis peuvent vendre sur des propriétés privées ou sur des propriétés relevant de la juridiction des parcs de la ville de New York (NYC Parks). Pour vendre sur une propriété privée, il est nécessaire de signer un bail avec le propriétaire.
- 5. Spécialisés (réservés aux vétérans handicapés et à leur[s] survivant[s] ou conjoint[e]) (Bisannuels) :** Les détenteurs de ce permis peuvent vendre toute l'année, mais sont tenus de s'installer uniquement autour d'un parc de la ville de New York.
- 6. Saisonniers (Ville entière uniquement) (Annuels) :** Les titulaires de ce permis peuvent vendre dans les rues publiques de tous les quartiers, du 1er avril au 31 octobre.

Remarque : pour de plus amples informations sur ces permis, consultez le site nyc.gov/health.

Utilisez cette liste de contrôle pour savoir ce que nos inspecteurs recherchent et pour aider à éviter les infractions. Pour vous faciliter la tâche, chaque obligation comprend la section correspondante de la loi et/ou de la règle, vous pouvez donc vous y référer pour plus d'informations. La CLÉ ci-dessous décrit les citations légales et les symboles utilisés dans cette liste de contrôle.

Cette liste de contrôle ne s'applique pas aux vendeurs mobiles de nourriture qui opèrent dans un parc de la ville de New York.

CLÉ

NYC Code : Code Administratif NYC
RCNY : Règles de la ville de New York
§ : Section
§§ : Sections

Liste de contrôle d'inspection : Vendeurs mobiles de nourriture

Condition requise	Répondez-vous à cette condition requise ?
Licences	
<p>1 Vous devez disposer d'une licence valide de Vendeur mobile de nourriture accordée par le Département de la santé et de l'hygiène mentale.</p> <p>Conseil : la vente, la location ou la proposition de vendre ou de louer des biens ou des services dans un lieu public, à l'exclusion des aliments, nécessite une licence de Vendeur général accordée par le Département de la protection des consommateurs et des travailleurs (Department of Consumer and Worker Protection, DCWP, anciennement Consumer Affairs).</p> <p>Conseil : la vente de marchandises lors d'une foire de rue autorisée (par exemple, une foire de rue, une fête de quartier ou un festival) nécessite un permis de vendeur temporaire de foire de rue établi par le DCWP.</p> <p>NYC Code §17-307(a)(1)</p>	<input type="checkbox"/> Oui
<p>2 Votre chariot ou véhicule doit disposer d'un permis DOHMH de Vendeur mobile de nourriture valide.</p> <p>NYC Code §17-307(b)(1)</p>	<input type="checkbox"/> Oui
<p>3 Vous devez porter votre licence DOHMH de Vendeur mobile de nourriture de manière à ce qu'elle soit visible en permanence par le public et les agents de forces de l'ordre.</p> <p>NYC Code §17-311(b)</p>	<input type="checkbox"/> Oui
<p>4 L'autocollant et la lettre correspondant au permis de Vendeur mobile de nourriture doivent être placés sur le chariot ou le véhicule de manière à ce qu'ils soient visibles en permanence par le public et les agents de forces de l'ordre.</p> <p>Conseil : il n'est pas nécessaire que le permis soit au nom du vendeur.</p> <p>NYC Code §17-311(c)</p>	<input type="checkbox"/> Oui
<p>5 Vous devez disposer d'un permis de vendeur spécialisé pour vendre sur les trottoirs à l'extérieur d'un parc.</p> <p>NYC Code §17-315(i)</p>	<input type="checkbox"/> Oui
<p>6 Les titulaires d'un permis en zone restreinte ne peuvent pas vendre dans un espace public.</p> <p>NYC Code §17-307(b)(1)</p>	<input type="checkbox"/> Oui
Titulaires d'un permis Green Cart	
<p>7 Vous ne pouvez vendre que des fruits et des légumes frais, de l'eau ou des fruits à coque crus et composés d'un seul ingrédient.</p> <p>NYC Code §17-307(b)(1)(c)</p>	<input type="checkbox"/> Oui
<p>8 Vous ne pouvez travailler que dans le quartier et la circonscription indiqués sur votre autocollant.</p> <p>NYC Code §17-311(d)</p>	<input type="checkbox"/> Oui

Liste de contrôle d'inspection : Vendeurs mobiles de nourriture

Condition requise		Répondez-vous à cette condition requise ?
Emplacement		
Zone interdite à tous les vendeurs avec un nombre limité d'exceptions		
9	<p>Vous ne pouvez pas vendre dans la « zone du World Trade Center » ci-dessous (y compris les rues limitrophes) à Manhattan :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Limite est : côté est de Broadway • Limite sud : côté sud de Liberty Street • Limite ouest : côté ouest de West Street • Limite nord : côté sud de Barclay Street <p><i>Exceptions :</i></p> <p>Les vendeurs mobiles de nourriture peuvent vendre dans les rues suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Broadway entre Barclay Street et Vesey Street • Côté est de West Street entre Barclay Street et Vesey Street • Côté sud de Barclay Street entre Church Street et Broadway 	<input type="checkbox"/> Oui
NYC Code §17-315(k)(1)		
Zone interdite à tous les vendeurs sans exception		
10	<p>Vous ne pouvez pas vendre dans les zones ci-dessous de Manhattan :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Greenwich Street entre Liberty Street et Thames Street • Côté est de West Broadway entre Barclay Street et Park Place • Liberty Street entre Trinity Place et West Street • Côté est de West Street entre Liberty Street et Cedar Street • Côté ouest de Trinity Place entre Liberty Street et Thames Street 	<input type="checkbox"/> Oui
NYC Code §17-315(k)(1)		
11	<p>Vous ne pouvez pas vendre à moins de 20 pieds (6 mètres) des cafés avec terrasse, des stands stoop line, des commerces ouverts ou des Open Restaurants.</p>	<input type="checkbox"/> Oui
NYC Code §17-315(d)		
12	<p>Vous ne pouvez pas vendre à moins de dix pieds (3 mètres) d'un passage piéton situé près des coins de rue, des entrées et sorties de métro ou des allées privées.</p>	<input type="checkbox"/> Oui
NYC Code §17-315(e)		
13	<p>Vous ne pouvez pas vendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans un arrêt de bus, une station de taxis ou sur le trottoir à côté d'une zone « no standing » proche d'un hôpital ; • sur un terre-plein central à moins que le terre-plein central soit un centre commercial ou une place piétonne (qui offre un espace pour que les piétons puissent marcher). 	<input type="checkbox"/> Oui
NYC Code §§17-315(e), 17-315(h)		

Liste de contrôle d'inspection : Vendeurs mobiles de nourriture

Condition requise		Répondez-vous à cette condition requise ?
Placement et présentation		
14	Vous ne pouvez travailler qu'en utilisant un chariot ou un véhicule. NYC Code §17-307(b)(1)	<input type="checkbox"/> Oui
15	Vous devez laisser un espace dégagé d'au moins 12 pieds (3,65 mètres) de large sur le trottoir pour les piétons. Conseil : la distance est mesurée entre la limite de propriété et toute obstruction du trottoir (par exemple, supports à vélos, bornes d'incendie, panneaux de signalisation) ou, s'il n'y a pas d'obstacles, jusqu'au bord du trottoir. NYC Code §17-315(a)	<input type="checkbox"/> Oui
16	Votre chariot doit être accolé au trottoir. NYC Code §17-315(a)	<input type="checkbox"/> Oui
17	Votre chariot ou votre véhicule, les marchandises que vous vendez et tout autre objet lié à votre vente ne peuvent toucher aucun bâtiment ou structure (par exemple, lampadaires, horodateurs, boîtes aux lettres, poteaux de signalisation routière, bornes d'incendie, boîtes d'arbres, bancs, abribus, poubelles ou barrières de circulation). NYC Code §17-315(b)	<input type="checkbox"/> Oui
18	Vous ne pouvez utiliser l'espace situé juste sous votre chariot ou votre véhicule que pour stocker des articles à vendre. NYC Code §17-315(c)	<input type="checkbox"/> Oui
19	Votre chariot doit être situé à au moins 20 pieds (6 mètres) de l'entrée ou de la sortie de tout bâtiment. NYC Code §17-315(d)	<input type="checkbox"/> Oui
20	Votre chariot doit être surmonté d'une toiture afin de protéger les aliments et les équipements de toute contamination. Conseil : vous pouvez utiliser un parasol rétractable. 24 RCNY §6-04(o)	<input type="checkbox"/> Oui
21	Le côté le plus long de votre chariot ou de votre véhicule doit être parallèle au bord du trottoir et lui être accolé. 24 RCNY §6-06(a)	<input type="checkbox"/> Oui
Autre		
22	Si votre chariot ou véhicule se trouve sur la chaussée (par exemple, dans des espaces de stationnement), vous devez respecter toutes les lois sur la circulation et le stationnement. NYC Code §17-315(f)	<input type="checkbox"/> Oui
23	Vous ne pouvez pas vous installer sur un parking payant. 34 RCNY §4-08(h)(7)	<input type="checkbox"/> Oui

Liste de contrôle d'inspection : Vendeurs mobiles de nourriture

Condition requise		Répondez-vous à cette condition requise ?
Affichage du prix		
24	Pour tous les articles proposés à la vente, vous devez indiquer le prix, hors taxes, comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • sur article individuel avec un tampon ou une étiquette ; OU • sur un panneau clairement visible à l'endroit où l'article est présenté. 	<input type="checkbox"/> Oui
NYC Code §20-708		
Gestion des déchets		
25	Vous ne pouvez pas jeter de déchets dans la rue.	<input type="checkbox"/> Oui
NYC Code §16-118		
26	Vous ne pouvez pas déposer de déchets dans les poubelles publiques.	<input type="checkbox"/> Oui
NYC Health Code, 24 RCNY Art. 89.25(a)		
27	Aucun liquide, déchet ou aliment ne doit s'écouler ou se déverser de votre chariot ou de votre véhicule.	<input type="checkbox"/> Oui
NYC Health Code, 24 RCNY Art. 89.25(c)		

Pour de plus amples informations : **Consultez le site** nyc.gov/BusinessToolbox | **Contactez 311** (212) NEW-YORK (Hors de la ville de New York)

Ce document est fourni à titre informatif uniquement, il n'est pas exhaustif et ne constitue pas un avis juridique. Les entreprises de la ville de New York doivent se conformer à toutes les lois et règles fédérales, nationales et municipales pertinentes. Les entreprises sont responsables de connaître et de se conformer aux réglementations en vigueur qui concernent leurs affaires.